

Asticou

REVUE D'HISTOIRE DE L'OUTAOUAIS

Cahier n° 32

Juillet 1985



LE NOTAIRE NÉRÉE TÉTREAU
(Photo fourni par Pauline Le Duc-Boudreau)

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'OUEST DU QUÉBEC
C.P. 1007, Place du Portage, Hull, (Québec)
J8X 3X5



La Société historique de l'ouest du Québec publie depuis juin 1968 un cahier périodique, intitulé ASTICOU, premier toponyme de la ville de Hull, consigné par Champlain dans le récit de son premier voyage aux Chaudières le 13 juin 1613. ASTICOU est en effet un mot algonquin qui veut dire "chaudière".

La Société historique de l'ouest du Québec

Succédant à la Société historique du nord de l'Outaouais (1935-1938), la Société historique de l'ouest du Québec s'est fixée dès le début de sa fondation les objectifs suivants:

- a) étudier et faire connaître l'histoire de l'ouest du Québec;
- b) recueillir, classer et conserver tous les ouvrages, documents et objets se rattachant de près ou de loin à l'histoire de la région outaouaise;
- c) exercer, dans les limites de ses capacités, des pressions auprès des corps publics de l'ouest du Québec en vue de l'érection de plaques ou monuments commémoratifs, et de l'aménagement de musées d'intérêt historique régional;
- d) publier sous forme de cahiers périodiques le résultat de ses travaux, et ainsi stimuler la recherche et l'intérêt public à l'égard de l'histoire régionale;
- e) collaborer avec les divers organismes représentatifs de l'Outaouais québécois dans le domaine toponymique et touristique.

La Société historique de l'ouest du Québec exerce son activité surtout dans les cinq comtés suivants du Québec: Pontiac, Hull, Gatineau, Labelle et Papineau. Toutefois, rien ne l'empêche de s'intéresser à l'ensemble du territoire québécois.

COMITÉ DE LA REVUE

Rédacteur: Dr. L.-M. Bourgoin, A.M., Ph.D. O.D.

Administration et abonnements: Monique Larouche-Depratto

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Dr. Louis-Marie Bourgoin

Vice-président: Guillaume Dunn

Trésorière: Noëlla Dufresne

Secrétaire: Me Marie-Thérèse Marcil-Bourgoin

Archiviste: Georgette Mantha

Administrateurs: Ephrem Boudreau, Monique Larouche-Depratto,
Antoinette Boiny-McKennon

Arthur A. Guertin

SOMMAIRE

Sommaire	1
Avant-propos	Louis-Marie Bourgoïn... 3
Le notaire Nérée Tétreau, personnage très marquant de l'histoire de la ville de Hull	Louis-Marie Bourgoïn... 4
Notice sur la vie du R.P. Reboul, o.m.i., détails sur ses derniers moments et le transport de ses restes	Le Patriote de l'Ardèche... 11
Oraison funèbre du R.P. Reboul, o.m.i. prononcée en l'église Notre-Dame de Hull	Mgr. Duhamel, Archevêque d'Ottawa... 17
Le P. Jean-Louis Reboul (1827-1877)	Joseph Fabre, o.m.i.,... supérieur général... 24

AVANT-PROPOS

Le nom de Tétreau résonne à Hull chaque jour à nos oreilles. Quel personnage prestigieux se cache derrière ce nom? L'article sur le sujet entend éclairer quelque peu notre lanterne.

En 1877, la ville de Hull a vécu un grand deuil et des moments très dramatiques avec la mort du R.P. Louis Étienne Reboul, o.m.i. Les trois articles suivants offrent à vous, lecteurs, l'occasion de revivre cet événement en vous présentant des témoignages d'époque. L'étude de l'histoire doit constamment nous ramener aux documents originaux.

Dr. L.-M. Bourgoïn, A.M. Ph.D. O.D.
Rédacteur

LE NOTAIRE NÉRÉE TÉTREAU, PERSONNAGE TRÈS MARQUANT DE L'HISTOIRE DE LA VILLE DE HULL

Dans le journal "Le Temps", publié à Ottawa, édition du jeudi, le 26 janvier 1911, l'on annonçait comme suit la mort du notaire Tétreau: "Après deux ans de maladie cruelle, M. le notaire Nérée Tétreau, ancien maire de Hull, et ancien député du comté d'Ottawa, à la législature de Québec, est mort hier soir à l'âge de 69 ans. Il a succombé au diabète. Feu le notaire Nérée Tétreau était né en 1842, au village de St-Damase, P.Q. Il fit ses premières études au collège de Ste-Marie du Monnoir et à St-Hyacinthe où il fut admis à la pratique du notariat en 1866; puis la même année, il vint s'établir à Hull. Il occupa tour à tour les charges de secrétaire de la commission scolaire et de la ville, puis celle de maire; de 1892 à 1896, il représente à la législature de Québec, le comté d'Ottawa. Sa femme, née Adèle Leduc, soeur de l'ex-maire Charles Leduc, l'a précédé dans la tombe en 1909. Le défunt laisse deux frères, Antoine de St-Valérien et Paul, huissier à Papineauville. Les funérailles du regretté défunt auront lieu samedi matin à l'église Notre-Dame de Grâces. "Le Temps" offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances".

Dans ce reportage, le journal se trompe deux fois: le notaire Tétreau ne fut jamais secrétaire de la ville de Hull, ni maire de cette même ville.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le 16 juin 1866, sous l'impulsion du Père Reboul, les catholiques francophones du village de Hull - village de fait à l'époque - entreprennent de se donner une commission scolaire bien à eux. Avant de se constituer en ville, le village de Hull se sépare de la commission scolaire rurale du canton de Hull. Cette nouvelle commission scolaire porte le nom de "Municipalité scolaire Notre-Dame de Hull". Les premiers commissaires d'école sont Andrew Leamy, président, Hercule Gravel, Joseph Vallée, Barnabé de Repentigny, Moïse Trudel. Le notaire Nérée Tétreau devient le premier secrétaire-trésorier de cette commission scolaire catholique.

MARIAGE

En 1868, le notaire Tétreau, déjà intégré dans son nouveau village, décide de contracter mariage. Il prend comme épouse Adèle Le Duc, soeur de l'avocat Charles Le Duc qui deviendra maire de Hull en 1879, en 1880 et 1885.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HULL

En 1870, le village de Hull devient sous l'instigation du Père

Reboul, la paroisse Notre-Dame de Grâces de Hull. Ceci ouvre encore la voie à la création de la future ville de Hull. Aussi aux élections municipales du canton de Hull en 1870, les élus du village de Hull avec E.B. Eddy comme maire prennent le contrôle absolu du conseil du canton. Le notaire Nérée Tétreau en devient le secrétaire-trésorier. À ce titre, il a participé à la lutte du nouveau conseil du canton pour amener l'ancien conseil à céder les rênes du pouvoir: dispute autour des archives, du rôle d'évaluation.

Avec ce nouveau conseil, tout est mis en branle pour que le village de Hull se sépare du canton du même nom et s'érige en corporation municipale avec le statut de "Ville de Hull". Ainsi fut-il fait en 1875.

L'élection du premier conseil municipal de la ville qui eut lieu dans un hangar en arrière du bureau du notaire Tétreau, fut contestée et invalidée. On n'avait pas suivi les règles de procédures établies par la charte de la nouvelle ville. La première élection régulière eut enfin lieu le 22 avril 1875. Mais le notaire Tétreau n'y avait plus de place.

Médéric Lanctôt, journaliste, propriétaire du journal "L'Écho de Hull" et du "Courrier de l'Outaouais", l'un des dirigeants de "La Potée", s'associe à l'avocat Eugène Bureau pour réussir l'invalidation du premier conseil de ville et la réélection du nouveau conseil. À cette époque dans Hull, il y avait deux clans dont l'un appelé "La Clique" groupait les conservateurs et l'autre "La Potée", les libéraux. Il y eut une lutte très vive entre ces deux clans.

JOURNALISTE

La rivalité entre "La Clique" et "La Potée" fit du notaire Tétreau un journaliste. En effet il fonda en 1875 un journal hebdomadaire "Le Canada Central" avec la collaboration de l'avocat Charles Marcil et d'autres. Ce journal était le porte-parole de "La Clique" et des conservateurs. Il devait servir de tribune pour répondre et attaquer Médéric Lanctôt dans son journal "L'Écho de Hull" ainsi que "La Potée" et les libéraux.

Cette lutte se termina en 1877 d'une façon malheureuse. "La Potée" avec Médéric Lanctôt réussit à faire invalider la première élection municipale à Hull. Médéric Lanctôt lui-même se fait nommer avocat de la ville de Hull. Cependant à l'élection de 1876, "La Clique" fait élire l'un de ses chefs, beau-frère du notaire Tétreau, l'avocat Charles Le Duc. La bataille devient de plus en plus dur entre les deux clans. L'animosité croissante nous conduit à la destruction de l'imprimerie de "L'Écho de Hull" et à la disparition du journal. Peu de temps après en 1878, le journal "Le Canada Central" disparaissait à son tour. Ceci mit fin à la carrière de journaliste du notaire Tétreau.

GRAND PROPRIÉTAIRE FONCIER

Le secteur Val-Tétreau actuel de la ville de Hull a porté longtemps le nom de "Ferme Benedict". En effet ce secteur fut la propriété des Benedict, soit David, Samuel, Moses. En 1884, le notaire Tétreau achète cette ferme de 50 acres pour la somme de \$1,500.00 dollars. Il divise cette propriété en lots de ville en 1885. Déjà en 1886 une quinzaine de maisons y étaient en construction. À partir de cette époque, ce secteur porte le nom de Tétreau-ville.

Le notaire Tétreau fonda et paya de ses deniers la première école du secteur. Cette école porta le nom de St-Nérée dès 1886. En 1893, le notaire Tétreau fait don d'un terrain avec une maison à deux étages d'une valeur de \$400.00 dollars à la commission scolaire. Cette nouvelle école porta le nom de Sainte-Adèle. Sans aucun doute en l'honneur de l'épouse du notaire, qui s'appelait Adèle Le Duc.

L'HOMME DU SOCIAL

D'une activité débordante, le notaire s'occupe beaucoup d'activités sociales. En 1872, on le trouve secrétaire-archiviste de la Société St-Jean-Baptiste, fondée en 1864. Il sera, en 1898, président de la Ligue Prohibitionniste. À ce titre, il vint au Conseil Municipal de Hull demander un référendum sur le sujet de la vente des boissons alcooliques. Le vote lui fut défavorable. Il fut président-fondateur de l'Association des notaires du district d'Ottawa en 1909. Soit dit en passant, il ne faut jamais oublier que le nom Ottawa a pris naissance dans la province de Québec.

LE COMMISSAIRE D'ÉCOLE

Préoccupé par la chose scolaire dans le quartier de Tétreauville, il se fait élire en 1885, commissaire d'école et également en 1886. Il participe ainsi au début de l'organisation scolaire dans ce secteur de la ville.

LE DÉPUTÉ PROVINCIAL

Lors des élections provinciales de 1892, le notaire Tétreau fut fortement sollicité pour se présenter comme candidat du parti conservateur. À cette occasion, il a publié le manifeste électoral suivant dans le journal "Le Spectateur" de Hull en février et mars 1892:

A D R E S S E

Aux Électeurs Indépendants

DU COMTE D'OTTAWA

Messieurs,

Ayant été choisi à l'unanimité par les délégués du comté d'Ottawa assemblés en convention pour présenter un candidat en

opposition à M. Mercier et supporter le gouvernement De Boucherville, j'ai, après beaucoup d'hésitation, accepté la position que j'avais d'abord refusée et je brigue aujourd'hui vos suffrages. Si, comme je l'ai dit plus haut, j'ai d'abord refusé la candidature, vous ne devez pas pour cela croire que je n'appréciais pas toute la grandeur de l'honneur que me faisaient mes concitoyens. Au contraire, j'en étais et j'en suis profondément reconnaissant; mais j'avais de graves raisons personnelles qui me faisaient désirer que le choix tombât sur un autre porte-étendard. Et si dans cette occasion la lutte n'eût été qu'une contestation entre les partis politiques j'aurais probablement persisté dans mon refus. Mais la prospérité de la province de Québec, et en particulier du comté, doit être si gravement affectée par le résultat de cette élection, que j'ai senti qu'il était de mon devoir envers mes concitoyens et mon pays de céder aux instances de la délégation si nombreuse et si influente, qui réclamait mes services au nom du grand comté d'Ottawa.

Les révélations foudroyantes qui ont occasionné la démission de M. Mercier et de ses collègues, la nomination d'un nouveau ministère et le présent appel au peuple, sont si bien connus par toute la province qu'il est inutile de les rappeler ici. Ces révélations ont été accueillies avec surprise et indignation, non seulement par les conservateurs, mais aussi par les nationaux et les libéraux qui avaient accordé à M. Mercier et à ses associés la confiance la plus complète, les prenant de bonne foi pour des hommes honnêtes et intègres, mais qui, aujourd'hui, sont choqués et révoltés par la liste toujours plus longue de BOODLAGE et de prodigalités effrayantes, qu'établissent contre M. Mercier et ses amis les registres de chaque département du gouvernement. C'est en conséquence de ce désappointement et du dégoût qui en résulte que des milliers de ceux qui jusqu'à présent avaient soutenu M. Mercier viennent offrir leur appui au nouveau gouvernement, à l'administration De Boucherville.

C'est à ce sentiment que je dois les promesses de support que j'ai déjà reçues de beaucoup de libéraux et de nationaux qui abandonnent M. Mercier.

Je dois ajouter que, dans les circonstances actuelles, les électeurs seront partagés en d'autres lignes que celles des anciennes divisions de parti; c'est-à-dire par les lignes moins étroites qui séparent ceux qui désirent un gouvernement honnête et économe de ceux qui veulent voir continuer le système de gaspillage et de BOODLAGE qui a caractérisé l'administration Mercier; entre ceux qui désirent une administration honnête et sage des finances de la province, que l'équilibre soit rétabli entre le revenu et la dépense et ceux qui veulent qu'on persiste dans les prodigalités ruineuses qui ont produit cette année un déficit de deux millions de piastres, ajoutant dans les quatre ans écoulés treize millions de piastres à la

dette de notre province.

À cause de cette augmentation générale des dépenses qui ont servi à enrichir M. Mercier et ses amis, il leur a fallu diminuer de six mille piastres par année l'octroi à notre comté pour les chemins de colonisation, et on n'a pas même alloué un sou à nos fabriques de fromage quoiqu'il ait été accordé une subvention à celles qui se trouvent dans d'autres comtés.

Pour ces raisons, j'en appelle aux électeurs intelligents du comté, à quelque parti qu'ils puissent appartenir, leur demandant de se joindre à ceux qui veulent amener un changement salutaire dans l'administration des finances sans quoi nous ne saurions éviter la banqueroute et le fardeau d'une forte taxe directe; car c'est vers cet abîme que nous marchions à pas rapide sous M. Mercier. En me donnant leurs votes les électeurs aideront à sauver le pays du désastre qui le menace.

Quant à moi-même, je ne dirai que peu de mots, car en présence des questions sérieuses qui se présentent actuellement, les qualifications personnelles sont de peu d'importance. Quand bien même il se présenterait un adversaire qui pourrait m'être supérieur sous plusieurs rapports, cela ne devra pas lui attirer plus de votes s'il se déclare contre le gouvernement De Boucherville.

Cependant, je puis dire sans hésitation que dans les jours d'humiliation comme dans les jours de triomphe, j'ai toujours été et je suis encore un conservateur ferme mais modéré, et je puis ajouter que, si je suis élu pour vous représenter, je n'oublierai jamais que mon devoir m'oblige d'abord envers mon pays et ensuite à mon parti.

Ma demeure et tout ce que je possède au monde se trouvent dans la cité de Hull et dans le comté d'Ottawa. Les électeurs de ce comté n'ont donc pas besoin d'assurance de ma part que je travaillerai de toutes mes forces pour promouvoir leurs intérêts qui sont aussi les miens.

Mais je puis leur dire, d'après les déclarations faites par des membres du cabinet de M. De Boucherville, que ce gouvernement a l'intention d'amender le tarif des droits sur le bois, de manière qu'il ne soit pas plus élevé que ceux prélevés dans la province d'Ontario, et de changer aussi les lois minières de la manière à donner un encouragement légitime aux "prospecteurs" et à délivrer l'industrie minière de la taxe qu'on leur a imposé si mal à propos.

Les habitants de ce district doivent se rappeler que les impôts sur le bois et sur les minéraux, quoique nominalelement imposés sur ceux qui font le commerce, affecte indirectement les agriculteurs et les ouvriers; car plus les fabricants de bois et les exploiters de mines sont obligés de contribuer au gouvernement, moins ils leur reste pour payer les provisions et le travail.

Je crois que je ne dois pas passer sous silence une rumeur qui a couru il y a quelque temps et qui sera probablement de nouveau propagée par mes adversaires: savoir, que j'aurais signé la réquisition demandant le secours de la milice contre les ouvriers lors de la grève, l'automne dernier.

Rien de plus faux que cette rumeur. Je n'ai jamais signé ce document et je n'ai jamais pris part à l'appel de la milice.

Loin de lui être opposé, j'ai toujours été et je serai toujours l'ami de l'ouvrier, et si je suis élu je demanderai le rappel de cette loi tracassante, passée par le gouvernement Mercier avec l'aide de notre ci-devant représentant, qui rend saisissable les gages qui ne sont pas encore gagnés et qui oblige les bourgeois à se rendre chaque mois à la cour faire une nouvelle déclaration tant que le défendeur restera à son emploi et que la dette et les frais ne seront pas entièrement soldés.

En terminant, je vous déclare sincèrement que si vous m'écrivez, je ferai honnêtement et consciencieusement mon devoir envers mon pays et notre comté.

(SIGNÉ)

Nérée TÉTREAU.

Le notaire Tétreau fut élu député provincial en 1892 au mois de mars, mardi le 8 de ce mois. À ce titre l'on voit son nom sur la liste des dignitaires qui ont participé à la bénédiction solennelle de la nouvelle église Notre-Dame de Grâce de Hull en juin 1892. Ce fut pour lui le seul mandat comme député provincial. À l'élection de 1897, il ne se présenta pas, mettant fin ainsi à sa carrière à l'échelle provinciale.

LA VICTIME DES GRANDS FEUX

La ville de Hull a connu des désastres majeurs dans le domaine des grands feux. Le nom du notaire Tétreau apparaît sur la liste de ceux qui ont souffert de ces calamités. En effet le feu de 1886 lui enlève maison, mobilier, marchandises et effets; il en fut l'une des grandes victimes. Le grand feu de 1900 dévore la rue Principale et en conséquence réduit en cendres le bureau et le domicile du notaire Tétreau, portant le numéro civique 183.

CONCLUSION

La vie du notaire Tétreau s'identifie à l'histoire de la ville de Hull. Sa compétence et ses talents multiples ont été au service de la population de la ville. Son souvenir nous commande une visite au cimetière Notre-Dame de Hull où il est enterré avec son épouse. Ce sera lui rendre un hommage bien mérité ainsi qu'à tous nos anciens de Hull.

Dr. L.-M. Bourgoin, A.M., Ph.D., O.D.

BIBLIOGRAPHIE

CINQ-MARS, ERNEST E., Hull, son origine, ses progrès, son avenir, Bérubé Frères, Hull, 1908.

BRAULT, LUCIEN, Hull 1800-1950, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1950.

JOLICOEUR, JOSEPH, Histoire anecdotique de Hull, 2 tomes 1977, La Société historique de l'ouest du Québec inc. Hull.

BOUTET, EDGAR, Le bon vieux temps à Hull, 3 tomes 1971, 1974, La Société historique de l'ouest du Québec inc. Hull.



MADAME ADÈLE LE DUC-TÉTREAU
épouse du notaire Nérée Tétreau
(Photo fourni par Pauline Le Duc-Boudreau)

NOTICE SUR LA VIE DU R.P. REBOUL

Oblat de Marie-Immaculée

Détails sur ses derniers moments
et le transport de ses restes.

La nouvelle si inattendue de la mort du Révérend Père Rebolu a plongé la population de Hull (Canada) dans la plus profonde tristesse. personne ne veut y croire, personne ne peut cacher sa peine. C'était le fondateur de Hull, l'ami et le conseiller fidèle de tout le monde.

Le R.P. Rebolu est né à St-Pons, paroisse du diocèse de Viviers, département de l'Ardèche, d'une famille riche et honorable. Il a fait ses études classiques au Petit-Séminaire du Bourg-St-Andéol. Ses connaissances variées et sûres montraient qu'il avait dû être un brillant élève. S'il avait eu dans la suite de sa vie le temps de se livrer à l'étude, il aurait pu devenir un savant de premier ordre. Se destinant à l'état ecclésiastique, il est entré au grand séminaire de Viviers pour commencer son cours de théologie. Mais il fallait à une âme ardente et généreuse comme la sienne, un vaste champ. Aussi bientôt il demandait et obtenait son admission dans la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Après avoir fait son noviciat à Notre-Dame de l'Osier, diocèse de Grenoble, il avait terminé ses études théologiques, il recevait l'ordre de la prêtrise des mains de Monseigneur de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur et supérieur de la Congrégation Oblats. C'était au commencement de l'année 1852. Peu de temps après son ordination, le R.P. Rebolu fut envoyé dans la mission du Canada. Le district d'Ottawa a eu les prémices de son ministère; c'est à cette époque que Monseigneur Guigues fondait un nouveau diocèse. Or, il avait, dans la personne du Père Rebolu, un intrépide apôtre qu'il envoyait tantôt dans une mission, tantôt dans une autre, selon les besoins des âmes.

Pendant deux étés le R.P. Rebolu a accompagné le missionnaire qui faisait la mission des sauvages de la Baie d'Hudson.

Pendant les mêmes années, en hiver, il faisait ses premières armes de la mission des chantiers sous la conduite des RR. PP. Brunet et Bourrasse. Quel est le voyageur depuis 25 ans qui n'a pas connu le Père Rebolu et que Père Rebolu n'a pas connu? Le bon Père était donc à sa vingt-cinquième campagne quand la mort est venue le frapper comme un vaillant soldat sur le champ de bataille. Hors le temps de la mission, la ville d'Ottawa était le théâtre de son zèle. Que de fois ont le voyait parcourir les nombreuses maisons de pension, pour voir comment se conduisaient les voyageurs, leur faire des recommandations et au temps de retraite les pousser devant lui dans les rues comme un troupeau de dociles agneaux, pour assister au sermon à la cathédrale. Au moindre bruit qu'il entendait il s'élançait

de l'évêché et se jetait au milieu des disputes et batailles pour les arrêter. C'était reconnu que sa présence dans ces occasions était plus efficace pour le rétablissement de l'ordre qu'une nombreuse police. On savait aussi qu'il avait un bras capable de séparer les plus terribles combattants. Dans certaines difficultés de nationalité et de religion, il a épargné à la ville d'Ottawa, par l'ascendant de sa parole, de grandes scènes de désordre. Dans les incendies il était toujours le premier rendu sur le lieu du sinistre; il donnait très à propos des ordres qui ordinairement étaient bien suivis et il payait bravement de sa personne. Il n'avait pas reçu de la nature un organe bien sonore, mais par son style poli, correct, sa doctrine bien fournie d'écriture sainte et de traits historiques, il se faisait écouter avec intérêt. Son confessionnal à la cathédrale, par la confiance que son assiduité au poste et sa miséricordieuse charité inspiraient à tout le monde, était une image de la grande pénitencerie à Rome.

Mais déjà la ville d'Ottawa ne suffisait pas à son zèle. Dès l'année 1854, il commençait à évangéliser les quelques familles établies sur la rive nord de la rivière des Chaudières. On peut dire que le nom de Hull et le nom du P. Reboul sont inséparables. Si maintenant cette jeune cité peut subir une honorable comparaison avec d'autres villes plus anciennes, elle lui doit une grande partie de son accroissement et de sa prospérité. Nul autre prêtre de la communauté n'aurait été capable de décider le supérieur à prendre la charge d'énormes dettes, pour doter Hull d'établissements comme ceux qu'on y admire aujourd'hui. On ne pouvait rien refuser à cette persévérance qui semblait devenir plus vive, plus acharnée selon qu'elle était plus rebutée. D'ailleurs, on lui reconnaissait le talent de faire des travaux importants avec les dépenses ordinaires. Le P. Reboul aimait Hull autant qu'un coeur bien né peut aimer la patrie qui l'a vu naître. Sans respect humain comme sans timidité, il parlait et agissait. Parfois, il y avait une grande sévérité de paroles? mais en action, c'était l'homme le plus compâtissant et le plus miséricordieux. Ceux qui le connaissent peuvent dire que si jamais une goutte de fiel est entrée dans son coeur, elle en est sortie aussitôt.

Les Anglais protestants, avec qui il a eu de fréquents rapports, lui ont toujours témoigné une grande estime et on pouvait dire de l'amitié, à cause de sa politesse, de sa loyauté et de son amour pour le progrès du pays. Ils doivent le regretter sincèrement.

Ce bon Père avait une santé incomparable: il semblait devoir parcourir une longue et heureuse carrière, mais il ne ménageait pas assez cette santé. L'automne dernier, il a enduré beaucoup de froid en surveillant les travaux de la grande et belle maison d'école qui sera le dernier monument de son activité et de son zèle. Dès la veille de la Noël, il sentait un violent mal de tête, cependant le départ de la mission des chantiers approchait et, se trouvant mieux, il partit

d'Ottawa le 11 janvier en compagnie du R.P. Amiot, afin de visiter, pour la vingt-cinquième fois, ses chers voyageurs dispersés au coin de la forêt et stationnés pour la longue saison de l'hiver dans les nombreux chantiers qui leur servent de modeste résidence. Cette mission qui devait être sa dernière, fut témoin de son zèle, de son énergie accoutumée dans cette sorte d'ouvrage où tous n'auraient pas pu réussir mais pour lequel Dieu avait réparti à notre défunt des qualités exceptionnelles, afin de gagner, d'entraîner tous ces jeunes gens dont il était le père depuis longtemps, enfin de les amener tous à l'accomplissement de leurs devoirs religieux, au point que sur 45 chantiers visités par lui cet hiver, un seul homme lui a résisté. Aussi la mission des chantiers fait-elle en lui une perte irréparable.

Le R.P. Reboul achevait son trente-neuvième chantier sur la Madawasca, quand la maladie qui l'a emporté si tôt, a commencé à ruiner et a détruit en peu de jours la santé la plus forte que l'on connût.

De violents maux de tête accompagnés d'une grande prostration mentale l'assaillirent sans le décourager et sans l'arrêter dans la mission qu'il voulait achever à tout prix. Tout souffrant qu'il était, il franchit les mauvais chemins qui séparent la Madawasca de la Bonne-Chère, visita deux chantiers sur cette rivière, d'où il se rendit sur la Pétawawa; là, il en visita encore deux qui furent les derniers. Arrivé au chantier de Thistle, Caswel et Francis, situé sur le crech Hartney qui se décharge dans le lac de Cèdres, notre cher défunt tomba dans un état alarmant, et ne fut pas capable de faire la mission. Son compagnon, le P. Amiot, le remplaça. C'était le mardi soir 27 février. Comme on le voyait si malade, si faible, si souffrant, on le força à discontinuer sa chère mission et comme il n'y avait que 35 milles du chantier à Matawan où les RR.PP. Oblats ont une résidence et une église, il fut décidé qu'on l'y transporterait. Le mercredi au matin, 28 février, le R.P. Reboul voyait son dernier chantier, et après une journée des plus rudes à cause des mauvais chemins, il arrivait le soir, à 5 heures et demie, à Matawan, où il fut accueilli à bras ouverts par les RR.PP. Poitras et Nédélec. Vite le docteur Paré de Matawan fut appelé, et, ayant constaté que la maladie était très grave, puisque c'était un ramollissement du cerveau, il ordonna de télégraphier immédiatement aux docteurs Desloge et Dikson, de Pembroke, pour avoir avec eux une consultation médicale qui ne devait pas avoir lieu, et que la mort devait prévenir. En effet, le jeudi 1er mars, la maladie ne faisait qu'empirer; on crut à propos de s'occuper de l'âme et du grand voyage de notre regretté défunt et un des pères qui entouraient son lit de douleurs lui donna les derniers sacrements. Le bon Dieu, qui veillait sur son bon serviteur, lui avait conservé, jusque-là, une connaissance qui lui avait été nécessaire, mais que le cher malade perdit aussitôt après pour ne plus la recouvrer. Il passa le restant du jeudi dans cet état léthargique, et dans la nuit du jeudi au vendredi, vers minuit, un des plus anciens et des plus zélés prêtres du diocèse

d'Ottawa, rendait à Dieu sa belle âme chargée de bonnes oeuvres et de mérites, entre les bras de trois de ses frères en religion, qui ne l'ont pas abandonné jusqu'au moment suprême et dont les noms méritent d'être mentionnés ici. Ce sont les RR.PP. Poitras, Nédélec et Amiot, ce dernier compagnon d'armes et dernier témoin de cette vie sacerdotale si belle et si bien remplie. Le R.P. Reboul s'est éteint doucement avec sa croix, son scapulaire sur la poitrine et son chapelet à ses côtés. C'est ici le cas de répéter avec le royal prophète: "Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur".

Aussitôt que le R.P. Reboul, eut rendu le dernier soupir, on le revêtit de la soutane et on l'exposa dans le presbytère où toute la population du petit village de Matawan est venue successivement s'agenouiller et se retremper à la source des bons exemples laissés par ce bon prêtre qui n'était plus. Le samedi matin, un service funèbre solennel était chanté dans l'église de Matawan pour le repos de son âme, et à dix heures précises le corps était dirigé vers Pembroke, recevant sur le parcours des 100 milles qui séparent Pembroke de Matawan, des témoignages d'estime, de sympathie et de regrets. Le corps n'arriva à Pembroke que le lendemain dimanche vers huit heures. Toute la population de cette jeune et intéressante cité, avec son digne curé en tête, M. le docteur Faure, attendait avec impatience ces restes précieux. Un Libera funèbre fut chanté aussitôt dans l'église et le lendemain lundi, 5 mars, toute la population se pressait en foule pour assister à un service funèbre, où M. le curé de Pembroke fit en français et en anglais l'éloge du regretté défunt. Tous les amis du R.P. Reboul se joignent ici pour remercier ensemble M. Faure de tout ce qu'il a fait en cette occasion.

Le lundi, 5 mars à 7 heures, le corps laissait Pembroke pour Hull, où les chars arrivèrent à 1 heure 20. Toutes les sociétés et le clergé de Hull s'étaient rendus à l'avance à la station du Flat, où s'était rendue également une foule immense de citoyens de toutes les classes et de tous les quartiers d'Ottawa et de Hull. À 1h20 le sifflet des chars se fait entendre et quelques instants après, les restes mortels du R.P. Reboul étaient descendus et déposés non pas dans un charriot funèbre, mais bien plutôt dans un char de triomphe qui s'avançait majestueusement à travers les rangs pressés d'une foule immense et recueillie, que précédait la bande de Hull, dont les airs funèbres, habilement exécutés, ajoutaient considérablement de l'éclat et de la pompe à cette longue procession funéraire qui s'arrêta devant l'église du Flat, où le corps fut momentanément déposé et où M. Francoeur, le curé du Flat, chanta un libera solennel, après quoi la procession forma ses rangs, la musique se fit de nouveau entendre, le corps fut replacé sur le char triomphal escorté par une compagnie de voltigeurs et par les diverses sociétés de Hull portant les drapeaux où étaient inscrits les noms des diverses places et missions où le R.P. Reboul avait exercé son zèle et son ministère sacerdotal.

A mesure que la procession avançait, la foule grossissait et montait jusque sur le toit des maisons pour mieux contempler une dernière fois les dépouilles mortelles de celui à qui Hull doit tout ce qui fait actuellement sa gloire et son orgueil, la magnifique église dont les cloches pleurent un trépas si prématuré, son vaste presbytère, et cette superbe école, cette dernière et imposante oeuvre du regretté défunt dont les mains ont remué chaque pierre, et grâce à son zèle infatigable, de longues générations d'enfants iront puiser une éducation solide, religieuse et chrétienne qui en fera plus tard la gloire, l'espoir de la religion et de la patrie.

Vers 2h30, le cortège funèbre envahissait l'église de Notre-Dame-de-Grâce, à Hull, un libera y était solennellement chanté, puis les portes de l'église ayant été momentanément fermées, on transporta le corps dans la sacristie où une chapelle ardente avait été préparée. Là le cercueil fut ouvert en présence d'un petit nombre de personnes; on craignait de ne pouvoir plus reconnaître les traits du regretté défunt. On craignait que la maladie, que la mort, que les difficultés d'une longue route eussent défiguré celui qu'on eût désiré de contempler une dernière fois. Mais quelle ne fut pas la surprise de tous quand le cercueil ayant été ouvert, on trouva le corps parfaitement conservé dans l'état d'une personne paisiblement endormie. On se hâta de la revêtir de ses habits sacerdotaux, de l'amict, de l'aube, du cordon, du manipule, de l'étole, de la chasuble, de la barrette; on lui plaça sa croix dans ses mains; puis on le releva dans son cercueil; de manière que tout le monde put bien le voir et le contempler une dernière fois. On ouvrit alors les portes du sanctuaire où aussitôt la foule se précipita pour contempler et pour prier. Depuis hier le cercueil n'a jamais été abandonné. Pour retracer l'idée d'une cérémonie funèbre aussi imposante, il faut que je reporte mon souvenir aux magnifiques funérailles que la ville d'Ottawa fit, il y a deux ans, à son premier pasteur, Mgr. Guigues, que la mort venait de lui enlever.

Une autre question intéressait la cité de Hull, c'était celle de l'endroit où seraient à jamais déposées les dépouilles mortelles du R.P. Reboul. Tout bien considéré, on résolut de l'inhumer dans l'église de Hull, que son zèle et ses mains ont bâtie, dans la chapelle du Sacré-Coeur de Jésus, où un monument, je l'espère, lui sera élevé plus tard. La Cité de Hull sera heureuse et fière de posséder au milieu d'elle celui qui s'est consumé pour elle; elle viendra souvent prier sur sa tombe, se rappeler à ses bons exemples et ses vertus, et prendre la résolution de marcher sur ses traces, afin qu'un jour elle puisse aller partager là-haut l'éternelle félicité du bon prêtre qu'elle a perdu.

Et maintenant, ô vous que nous pleurons tous, vous pour qui les combats sont finis, priez pour nos frères exilés, soutenez-nous dans nos peines et aidez-nous à parvenir à ces royaumes fortunés dont

vous contemplez et goûtez les ineffables douceurs.

Hull, le 7 mars 1877.

Le Patriote de l'Ardèche
(11-12 avril 1877)
(Nos. 319-320)



I. - Le père Louis Reboul, o.m.i.

TRIBUNE SACRÉE

Oraison funèbre du

R.P. REBOUL. O.M.I.

Prononcée à l'Église de Notre-Dame de Hull,

par

Sa Grandeur Mgr. DUHAMEL,

Le 7 Mars 1877.

Spiritus Domini super me: propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde.

L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi: c'est pourquoi il m'a consacré par son onction *divine* et il m'a envoyé pour prêcher l'Évangile aux pauvres, pour guérir ceux qui sont accablés de misères et qui ont le cœur brisé d'affliction et de douleurs.

(St. Luc, IV 18.)

Mes Très Chers Frères,

LA MORT cause toujours de l'affliction à quelques personnes: aujourd'hui elle a causé une douleur générale.

La mort vient d'arrêter dans ses conquêtes apostoliques un prêtre à qui le Seigneur avait donné la mission d'évangéliser les pauvres, d'arracher les pécheurs aux antres ténébreux du vice, de guérir ceux qui sont accablés de misères temporelles et spirituelles.

Sa mission n'était pourtant pas arrivée à sa fin! O Mort! Avant de recevoir tes coups, il a dû répéter le cri habituel de son âme, la devise qu'il avait acceptée pour toute sa vie en devenant Oblat de Marie Immaculée: *Spiritus Domini super me: propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde...* et tu as osé le frapper! O Mort! impitoyable mort! Mais...tu n'as pas à nous rendre compte de tes coups quand bien-même tu frappes ceux dont l'existence est la plus utile. Nous devons nous soumettre en chrétiens, en enfants du Dieu, dont la volonté règle tout.

Avant donc que sa dépouille mortelle ne soit déposée dans le tombeau, rappelons ce qu'a été le Rév. Père Reboul dans sa jeunesse, dans sa carrière de prêtre et de pasteur, car il a été pasteur.

Le Père Reboul est né à St. Pons, diocèse de Viviers en France, de parents riches et honorables. Il fit, non sans succès, ses études classiques au Petit Séminaire du Bourg St. Andéol.

Ses études terminées, le jeune Reboul doit choisir un état de vie. Il peut rester dans le monde; sa vertu éprouvée ou plutôt peut-être l'absence de tentation lui donne lieu d'espérer que le salut de son âme n'y sera pas en danger. S'il reste dans le monde, il peut opter entre le commerce, les professions libérales, l'art militaire...; il a des talents pour réussir. Mais dans tous ces genres de vie, le jeune Reboul devrait s'occuper de se créer une position, d'obtenir de l'avancement; car il lui faut donner de l'aliment à son activité extraordinaire.

Il ne sent cependant aucune inclination à s'occuper de lui-même. Ses aspirations le portent à penser, à se dévouer à ses semblables. Vivre principalement pour lui-même, l'ardent Rebol ne le peut pas. Il lui semble qu'il est né pour le dévouement et c'est là une précieuse marque de vocation au sacerdoce.

St. Grégoire de Naziance a dit du grand St. Basile: *Il était prêtre avant que d'être prêtre*, c'est-à-dire, si je saisis bien sa pensée, il en avait les vertus avant d'en avoir le caractère. Je puis dire que celui dont nous contemplons, pour la dernière fois, les traits si familiers à chacun de nous, avait déjà, à l'époque de sa vie que nous rappelons, cet oubli de soi-même et ce désir de travailler au profit de ses semblables qui font le trait caractéristique du prêtre, de l'homme de Dieu, du sauveur de ses frères. C'est donc comme une nécessité pour lui d'embrasser l'état ecclésiastique. Il veut devenir prêtre, afin de répondre à l'appel du Seigneur; afin de satisfaire le besoin de son âme, de rechercher des âmes pour les amener à Dieu. Il se décide à entrer au Grand Séminaire de son diocèse pour commencer sa préparation au sacerdoce. Il comprend que cette préparation doit être une longue étude et non pas seulement une application de quelques jours. Il sait que le sacerdoce entraîne l'obligation de la fuite de toute faute et requiert une dévotion fervente qu'un grand usage peut seul affermir et enraciner. Il s'applique à se rendre digne d'une si noble vocation. Le prêtre est l'homme de Dieu, se dit-il souvent; Dieu l'envoie remplir un ministère de pardon, d'amour et de paix; il doit travailler en Dieu, par Dieu et pour Dieu; il n'a par conséquent d'autres intérêts que les intérêts de Celui qu'il représente! Or, Dieu veut le salut des âmes. Arracher les âmes au péché, les retenir dans la bonne voie: voilà donc l'occupation du prêtre. Notre jeune ecclésiastique avait compris tout cela et il avait résolu de se dévouer complètement au salut des âmes.

Ses méditations sérieuses lui apprennent que son dévouement ne sera pas tout-à-fait complet, s'il reste dans les rangs du clergé purement séculier. Il lui faudra s'occuper au moins un peu de lui-même, de sa nourriture et de son vêtement. Le jeune Rebol ne pouvait s'astreindre à connaître de tels soucis personnels quelques légers qu'ils soient. Il lui faut être tout entier à Dieu, tout entier aux âmes.

Un des plus illustres prélats de France, Mgr. de Mazenod, évêque de Marseille, avait fondé, depuis quelques années, la Congrégation des oblats, pour répondre à une pensée de la plus sublime charité. S'oublier soi-même pour s'occuper des pauvres: *Evangelizare pauperibus misit me*. Charité puisée dans le Sacré-Coeur de Jésus et le saint Coeur de Marie! que tu es noble, que tu es grande, que tu es féconde! C'est parmi les Oblats que le Séminariste, enflammé d'un saint zèle, ira s'oublier pour la vie. Il entre au noviciat

de N. D. de l'Osier. Le novice se prépare, dans la solitude, à tous les dévouements, à tous les sacrifices, à la mort même qu'il doit rencontrer dans le temps et de la manière que Dieu voudra. Il s'éprouve lui-même, il se rend puissant à faire le bien.

Le temps de probation se passe et le novice prononce les voeux de Religion.

À la fin du mois de Juin de l'année 1852, le Père Reboul reçoit la prêtrise des mains de Mgr. De Mazenod. Peu de temps après, le nouveau prêtre dit adieu à sa patrie pour n'y plus retourner, à sa famille pour ne la revoir jamais, à ses amis auxquels il donne rendez-vous au ciel.

Le Père Reboul arrive au Canada qu'il ne doit plus quitter—Ici il s'oubliera entièrement; il s'occupera des oeuvres que ses supérieurs jugeront à propos de lui confier.

C'est maintenant que la vie du Père Reboul redouble d'intérêt pour nous. Il aime son pays d'adoption et il le prouve. Un malheur menace-t-il les villes d'Ottawa et de Hull, le Père Reboul fait des efforts inouïs pour l'éloigner. Témoin son activité et son courage dans les incendies. Le premier arrivé sur le lieu du sinistre, il met de l'ordre dans cette foule qui vient apporter du secours, il utilise tous les bras en état de fournir de l'aide, il encourage les pompiers à faire leur devoir, il se mêle à eux, il paie de sa personne.

Il veut le progrès chrétien de sa nouvelle patrie. Aussi que de démarches pour doter cette jeune cité de Hull d'une *Charte* qui protège toutes les classes de la société dans leurs droits respectifs! Que de nombreuses démarches il fait de nouveau pour obtenir des amendements à cette Charte que réclame la justice; et il porte la conviction chez nos législateurs qui se hâtent d'en corriger les défauts.

Le Père Reboul sait que la religion seule peut faire marcher rapidement et sûrement les populations chrétiennes dans la voie d'un progrès véritable.

Il construit une église grande et belle et en même temps une maison pour ses confrères qui l'aideront avec un zèle apostolique et paternel à donner à vos âmes tous les soins spirituels. Y a-t-il une pierre de ce temple qu'il n'a pas touchée de ses mains, qu'il n'a pas placée lui-même pour ainsi dire afin d'assurer la solidité de cette église qui restera comme un monument à sa mémoire.

Le Père Reboul n'ignore pas que la jeunesse est l'espérance de l'Église et de la patrie. C'est pourquoi il veut assurer à vos enfants le bienfait de l'éducation. Le couvent des *Soeurs Grises* est là pour démontrer sa sollicitude. Et cet autre maison d'éducation, cette magnifique bâtisse en pierre, que la mort l'empêche d'achever lui-même, est un témoignage éclatant de son zèle, de son amour de la

jeunesse. Sans doute, l'illustre Congrégation des Oblats de Marie Immaculée mérite l'honneur d'avoir accompli ces travaux, mais c'est le Père Reboul qui, par sa persévérance que rendait plus assurée un premier refus, a décidé ses supérieurs à faire toutes sortes de sacrifices pour le succès de ces oeuvres.

Citoyens de Hull, elle est donc grande votre dette de reconnaissance à ce Père qui n'avait d'intérêt que vos intérêts!

Nonobstant les occupations du genre de celles dont je viens de parler, le Père Reboul trouve encore le temps de vaquer au ministère spirituel des âmes. Pendant deux étés, il accompagne le missionnaire des sauvages qui se rend à la baie d'Hudson. Pendant les hivers de ces deux mêmes années, il s'habitue aux missions des chantiers sous la direction éclairée des RR. PP. Brunet et Bourassa. Tous deux ont donné une impulsion efficace à ces missions si utiles aux jeunes gens qui, tous les automnes, quittent leurs paroisses pour s'enfoncer dans les profondeurs des forêts et y passer les hivers à préparer ces immenses radeaux de bois, destinés en grande partie à l'exportation.

Je pourrais parler en ce moment du Père Reboul en sa qualité de prêtre. Je pourrais dire avec quelle fidélité et quelle piété il a offert le Saint Sacrifice de la messe, fonction sublime du ministère sacerdotal. Vous l'avez vu monter à l'autel: je ne pourrais rien vous apprendre.— Je dirai un mot d'une autre fonction qu'il a remplie avec une très grande assiduité.

Entre les oeuvres de la pénitence la plus satisfaisante est l'aveu humble et sincère des péchés que l'on a commis et cette soumission intérieure que l'on rend au jugement d'un homme, comme au jugement de Dieu.

Aussi il n'y a pas d'occupation plus sacerdotale, après la célébration des saints mystères, que celle de réconcilier les pécheurs et d'exercer sur eux les miséricordes et les justices de Dieu en leur remettant leurs péchés et leur imposant les satisfactions et les peines qu'ils ont méritées. C'est à ce ministère que le Père Reboul s'est surtout employé.—Sa charité et sa miséricorde pour les pécheurs et les *pénitentes* sont connues. Il n'y a pas d'autre explication possible de la grande affluence que l'on remarque autour de son confessionnal.—Au confessionnal surtout, le Père Reboul est père et ami. On respecte ses conseils, on aime jusqu'à ses corrections. Il ne peut en être autrement car on sait qu'il est guidé par des intentions droites et qu'il est prêtre selon le coeur de Dieu: *Vir simplex, et rectus ac timens Deum* (Job II,3).—C'est à ce prêtre que ses Supérieurs ont confié la mission des chantiers. Il est alors devenu le guide, le chef spirituel de ces nombreux jeunes gens, quelquefois coupables de grandes fautes, mais dont la foi reste vive. Ce ministère l'oblige à faire la guerre aux vices les plus dégradants; il a le devoir de ramener dans le chemin de l'honneur et de la vie chrétienne ces *madeleines*

plongées dans la fange des vices les plus honteux.

À peine a-t-il reçu l'ordre d'évangéliser les pauvres, de convertir ceux et celles dont le coeur est encore capable de repentir, qu'il se livre courageusement et ardemment à ce ministère. C'est maintenant que sa vie même ne lui appartient plus. Il est devenu pasteur; il ne pense plus qu'à son troupeau.—Voyons-le à l'oeuvre.

Les devoirs du pasteur consistent principalement à veiller sur son troupeau, à lui donner une nourriture saine et abondante, à le protéger contre la fureur des loups ravissants, à le diriger sagement, enfin à l'aimer d'un amour sans bornes.

Le Père Reboul a-t-il veillé sur ses ouailles? Oui, il a veillé jour et nuit.—Pour exercer cette vigilance, chaque hiver, lorsque la neige couvre le sol et que la glace forme un pont sur les lacs et les rivières, il entreprend la visite des chantiers.—Durant deux ou trois mois, sans se donner de repos, il va d'un chantier à un autre affermir la foi, faire cesser les blasphèmes, les discours indignes des chrétiens et les autres abus de la licence. En été, voyez-vous ce prêtre, qui visite, les unes après les autres, les auberges, les maisons de pensions; le voyez-vous parler à ces jeunes gens tantôt avec douceur, tantôt avec force.—C'est le Père Reboul qui veille sur le troupeau qu'il aime.—On se querelle, on se menace, on en vient aux mains, un grand bruit se fait entendre en telle ou telle rue.—Tout à coup le bruit cese, les querelles ont apaisées.—C'est le Père Reboul qui obtient l'ordre par sa présence qu'il a soin d'annoncer par des paroles *saccadées*.—L'organe de sa voix que l'on peut croire défectueux lui sert à faire connaître la présence du prêtre et à réveiller en même temps l'esprit de religion, l'esprit de paix.

Le bon pasteur doit nourrir ses ouailles.—Le Père Reboul remplit ce devoir en distribuant le pain de la parole de Dieu et le pain des anges servi au banquet eucharistique,—L'heure du sermon est arrivée; ce prêtre vigilant rassemble ses jeunes gens.—Il va les chercher par la main et, s'il le faut, il les fait sortir des maisons de pension, il les pousse devant lui, il les fait entrer dans le lieu saint. Ces chrétiens écoutent avec attention les avis qu'on leur donne, la grâce amollit leurs coeurs et ils sont bientôt dignes de s'asseoir à la table sainte.

Les loups ravissants, c'est-à-dire l'intempérance et le vice impur menacent-ils ses enfants, le Père est là pour les protéger. Il surveille ceux qui pourraient favoriser leur intempérance. Les aubergistes savent qu'ils recevront des reproches mérités s'ils ne tiennent pas bon ordre dans leurs maisons.—Aucune démarche ne coûte à ce bon Père pour éloigner ces jeunes gens des maisons du vice. Il cherche à convertir ces personnes perdues de Moeurs qui les habitent, et s'il ne parvient pas à les convertir, il trouve moyen de les faire mettre en sûreté par la police, afin qu'elles ne soient pas une occasion de chûte

pour ceux dont il a à coeur le salut.

Quel est le *voyageur* depuis vingt-cinq ans qui n'a pas reçu la direction du Père Reboul? Quel est celui qu'il n'a pas repris lorsqu'il s'écartait du devoir, qu'il n'a pas cherché à ramener au bercail s'il s'était égaré?

Les *voyageurs* ont rencontré dans cet excellent prêtre, un père qui leur a pardonné, un ami qui les a encouragés et qui les a aimés jusqu'à la mort.

En partant pour sa mission, au commencement de janvier dernier, il pouvait dire avec l'Apôtre: *Charitas...Christi urget nos* (2 Cor. V. 14). À chaque chantier qu'il a visité, il pouvait redire: *Impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris* (2 Cor. XII, 15). En effet il dépensait ce qui lui restait de vie pour le salut de ces jeunes gens; il était prêt à se sacrifier pour eux: *Ego paratus sum...mori*.

Avant de partir il sentait les premières atteintes du mal qui devait, contre l'attente de tous, le conduire à la mort. Que lui importe la vie ou la mort. Il part pour sa mission. Quelques semaines après son départ, le mal qui semblait l'avoir quitté augmente rapidement et l'empêche de prêcher et de confesser. Son compagnon le presse de suspendre sa mission; lui, il veut visiter une dernière fois ses enfants. Pendant trois jours on le porte d'un chantier à l'autre. Pourquoi tant de fatigues sinon qu'il veut montrer l'amour sans bornes qu'il a pour les âmes qu'on lui a confiées?

Il aurait été permis, ce me semble, de s'occuper de soi-même en ce moment; mais, fidèle à l'impulsion de Dieu, il ne pense qu'à son troupeau dont il a peine à se séparer. Quand enfin on le porte dans la maison des Pères Oblats à Mattawan, il n'a que le temps de recevoir les derniers sacrements avec toute sa connaissance et il entre en agonie.

Celui qui a donné sa vie à ses frères, n'a qu'un instant pour penser à lui. Cet instant lui suffit pour se préparer à recevoir une récompense qu'il a méritée et dont la mort doit le mettre en possession.

Le Rév. Père Reboul est mort! Pourtant s'il est mort, il ne l'est pas tout entier. Il vit et il vivra longtemps dans notre mémoire. Nous nous rappellerons ses vertus; nous n'oublierons pas ses travaux.

Il sera encore au milieu de vous, vénérables et vénérés Pères Oblats de Marie Immaculée. Vous conserverez son souvenir. Il a jeté un vif éclat sur votre Congrégation en la faisant connaître dans tout le pays par ces jeunes gens des chantiers qu'il affectionnait et dont il était tant affectionné! En effet, laquelle de vos missions a produit un bien comparable à celui qu'a fait la mission des chantiers? Laquelle de vos missions a plus contribué à faire bénir votre nom dans toutes

les paroisses si ce n'est celles des chantiers dont le Père Reboul a été l'âme pendant de longues années?

Il sera encore au milieu de vous, citoyens de Hull. Vous n'oublierez jamais qu'il a été, je le dirai, le premier et le plus actif parmi ceux qui ont travaillé à la fondation, au progrès de votre jeune cité.

Vos larmes me prouvent que je dois m'arrêter. Vos larmes valent mieux que l'éloge que je viens d'essayer de faire d'un prêtre dont l'obéissance et le dévouement ont été admirables.

Faisons nos adieux à celui que nous ne reverrons plus sur la terre. Pour moi je ne puis que dire en imitant le langage de l'Église: Partez de ce monde, allez au ciel, prêtre obéissant; allez au ciel, vrai missionnaire de Marie Immaculée; allez revoir cet Évêque qui vous avait consacré prêtre selon l'ordre de Melchisédech; allez revoir cet autre Évêque, fondateur de ce Diocèse, qui avait donné pour aliment à votre zèle l'oeuvre pénible des chantiers et dont jusqu'à la mort, vous avez fidèlement exécuté les ordres.

Prions tous ensemble, mes Très-Chers Frères, demandons à Dieu qu'il reçoive en son paradis, ce confrère, cet ami, ce père dont la terre va recevoir la dépouille mortelle.

Le Foyer Domestique

LE P. JEAN-LOUIS REBOUL (1827-1877)

Louis-Étienne-Delille Reboul naquit le 4 décembre 1827, à Saint-Pons, département de l'Ardèche. Sa famille, l'une des plus aisées et des plus honorables de l'endroit, le mit très jeune encore au petit séminaire du Bourg-Saint-Andéol, pour y faire son cours d'études. Se destinant à l'état ecclésiastique, il passa de cette maison dans le grand séminaire de Viviers. Il n'y était encore que depuis quelque temps, lorsque le P. Léonard, arrivé du Canada pour prêcher l'oeuvre de la Propagation de la foi en France, vint faire connaître le but de la Congrégation dans ce diocèse. Les PP. Mounier, Maisonneuve et Richard répondirent à son appel; le jeune Reboul, à l'âme ardente et au coeur généreux, comprit que Dieu l'appelait lui aussi à une vie de dévouement, et quelques mois après il rejoignit ses condisciples au noviciat de Notre-Dame de l'Osier. Il termina son cours théologique à Marseille, et reçut la prêtrise des mains de notre vénéré Fondateur, le 27 juin 1852. Il fut envoyé bientôt après à Notre-Dame de la Garde, où il ne séjourna que quelques mois, puisque nous le voyons arriver au Canada au printemps de l'année 1853.

La Congrégation avait accepté en 1844 l'établissement de Bytown; et un an plus tard, le P. Guigues était sacré premier évêque de cette ville. À son arrivée dans le pays, le P. Reboul fut envoyé à l'évêché d'Ottawa pour servir d'auxiliaire à Mgr Guigues, dans les différentes missions disséminées çà et là. Il passa d'abord deux ans à Gloucester, compagnon du P. Paillier. Pendant l'hiver de 1854-1855, il accompagna le P. Garin dans la mission des sauvages de la baie d'Hudson. Il fut ensuite envoyé à la Rivière au Désert [Maniwaki]. Cette mission avait été établie dans le but de porter les secours religieux aux sauvages retirés dans l'intérieur des terres, en même temps qu'aux colons, qui commençaient à se fixer dans les forêts du haut de la rivière Gatineau. Pour se créer des revenus et remplir la mission qui leur était confiée, les Pères durent s'imposer les plus pénibles sacrifices; et le P. Reboul commença dès lors à faire preuve d'une indomptable énergie. Il se faisait tout à tous, bûcheron, défricheur, cultivateur et ne se reposait de ces occupations nouvelles que par la visite des malades et la desserte des différents postes qui dépendaient de la mission. La plupart se trouvaient éloignés de vingt, trente ou quarante milles de sa résidence; pas de chemin pour s'y rendre, il fallait parcourir la distance à pied ou en canot d'écorce. Le P. Reboul prenait l'aviron et parcourait les lacs, les rivières, sautait les rapides, exécutait lui-même ses portages, étonnant les sauvages eux-mêmes par son adresse et son énergie. Il revint bientôt à Ottawa et demeura ensuite tout le temps à l'évêché jusqu'en 1857, époque où il vint résider à Hull. Sa principale occupation, comme nous le dirons tout à l'heure, fut l'oeuvre connue sous le nom de mission des chantiers. C'était la dix-huitième année qu'il se livrait à ce pénible

ministère, quand la mort est venue le frapper sur le champ de bataille. Arrivé seulement de la veille à Mattawan, distant de deux cents milles d'Ottawa, c'est avec l'assistance des deux Pères de cette résidence qu'il est mort, le 2 mars, à deux heures et quarante minutes du matin.

Bien que le P. Reboul ait passé vingt-quatre ans dans l'exercice du saint ministère et qu'il laisse après lui des oeuvres nombreuses, monument de son zèle, sa vie a été très égale et très uniforme; ce qui était dû à son tempérament, à ses rares qualités naturelles, comme à ses vertus acquises, et en particulier à sa grande droiture et pureté d'intention. Le P. Paillier, qui l'a si bien connu, a pu dire de lui dans une lettre écrite le 24 mars au R.P. Provincial: "je regrette de n'avoir rien à ajouter à tout ce que nos Pères vous ont dit; vous connaissez tout; la raison en est très simple, un Évangéliste nous la donne: Si oculus tuus fuerit simplex totum corpus tuum lucidum erit. La vie du R.P. Reboul n'était un mystère pour personne. C'était un homme droit, franc et loyal; ses paroles et ses actes étaient l'expression simple et parfaite de toutes ses pensées, chez lui point de réticences, point de dissimulation; toute sa vie durant, il a posé devant les hommes comme il posait devant Dieu. Sa photographie morale était facile à prendre. Sa vie entière a été un ciel sans nuages." Le même père dit un peu plus loin: "L'égoïsme, la recherche de soi-même ne doivent pas figurer parmi les défauts du P. Reboul. Ce cher Père était à nos yeux le type parfait de l'officier français pendant une glorieuse campagne; loyauté, franchise, noblesse de caractère, dévouement qu'il pouvait pousser jusqu'à l'héroïsme; vrai Bayard, chevalier sans peur et sans reproche, il en avant jusqu'à la taille et l'allure militaire. Il avait son épée fortement trempée au service du bon Dieu, de l'Église et de la Congrégation; il a porté très haut, pendant vingt-cinq glorieuses campagnes, le noble écusson de Marie Immaculée, et la devise: Pauperes evangelizantur a été celle de sa vie tout entière, elle résume ses oeuvres." Parlant de ses vertus, il ajoute: "J'ai toujours admiré combien l'oubli et le pardon des injures lui étaient choses faciles. Il avait un tel empire sur son coeur, qu'on aurait pu le croire inaccessible à la colère. Un jour un protestant fanatique lui administra un ignominieux coup de poing en plein visage; doué d'une force herculéenne, le P. Reboul aurait pu écraser son lâche agresseur, il n'en fut rien; pas un geste, pas une parole ni la moindre contraction dans les traits de son visage. Souvent harcelé par des contradicteurs, dont le langage provoquant eût été intolérable pour d'autres, il répondait par quelques monosyllabes, par exemple: "Savez-vous bien, mon ami, que ce que vous dites là n'est pas très charitable." "C'était sa seule riposte, sa seule vengeance."

Le P. Tabaret, qui a passé le plus de temps avec lui, qui était son confident et son conseiller le plus fidèle, va compléter ce portrait: "Malgré ses nombreuses occupations, le Père Reboul aimait à se trouver avec ses Frères, à partager leurs joies et leurs peines. Jamais il

n'allait dans les familles pour y faire des visites d'agrément. Avait-il besoin de repos ou pouvait-il disposer de quelques instants, les jours de congé et les dimanches, il venait au collège, ne manquait aucune des réunions à la maison de campagne, pressait les Pères de venir souvent à Hull, leur fournissait les moyens de prendre le bateau, et s'efforçait de les égayer de son mieux. Toutes ses oeuvres prouvent son amour pour la Congrégation; mais surtout notre établissement de Hull, pour lequel il s'imposa les plus pénibles travaux et la plus lourde responsabilité. Quand tout cela fut fini, une chose l'inquiétait encore; la Congrégation accepterait-elle pour elle le fruit de ses peines? Il ne pouvait se faire à la pensée d'être désavoué; aussi, le jour où il apprenait que tout se trouvait conclu au gré de ses désirs, fut-il pour lui l'heure de la récompense et le moment de faire éclater l'expression de sa joie et de son bonheur.

Si toute sa vie il a travaillé à évangéliser les pauvres, il a pratiqué généreusement lui-même la pauvreté qu'il avait vouée au Seigneur. Il était complètement indifférent au vêtement et à la nourriture, et il a poussé l'esprit d'abnégation à un degré peu ordinaire. D'un coeur généreux, il aurait aimé faire des présents aux jeunes gens des chantiers ou aux communautés dont il avait la charge; la chose lui eût été facile, car il était doué d'un talent particulier pour obtenir de l'argent; cependant il s'abstenait de le faire, craignant d'agir contre l'esprit de nos saintes Règles.

On pourrait croire que, absorbé par les travaux de construction, le P. Reboul négligea les oeuvres de son ministère; il n'en était pas cependant: ainsi, à l'heure fixée pour les confessions, on était sûr de le trouver à son poste. Pendant les longues années qu'il passa à la cathédrale, il dirigeait un grand nombre de pénitents; son assiduité, sa miséricordieuse charité lui attiraient un concours de personnes appartenant à toutes les classes et, bien qu'il fût absent de Hull pendant au moins trois mois chaque hiver, il était encore celui qui avait le plus de travail; il prolongeait souvent jusqu'à une heure avancée de la nuit un ministère d'autant plus pénible que, par suite des fatigues éprouvées dans ses missions, il avait contracté, depuis plusieurs années déjà, une surdité qui le gênait beaucoup. Sans être orateur, il avait un style correct, et ses instructions, nourries de passages des saintes Écritures et de traits cités à propos, le faisaient écouter avec intérêt par son auditoire.

Que dire de son esprit de sacrifice et de mortification? Le P. Reboul, quand il dirigeait une oeuvre, et elles ont été nombreuses, ne se contentait pas de surveiller les ouvriers; il travaillait autant et plus qu'eux, s'exposant au soleil, à la neige, à la pluie et au froid; passant des journées entières avec des vêtements humides ou mouillés, ne pouvant comprendre qu'on pût le plaindre. Que de fois il a traité de délicatesses indignes d'un missionnaire les soins qu'on lui conseillait

de prendre! Après avoir passé des journées entières dans ces travaux pénibles, il ne demandait aucun adoucissement, ne prenait jamais rien entre ses repas. Dans sa mission des chantiers, par mesure de prudence, il emportait quelques provisions; mais si son compagnon ne lui manifestait pas le désir d'en user, il ne songeait pas plus à lui en offrir qu'à en user lui-même; c'est ainsi qu'une année il ne proposa au Père qui était avec lui, de prendre un peu de vin, qu'après avoir terminé la mission dans le trente-sixième chantier.

Le P. Reboul a construit, on peut le dire, de ses mains, l'établissement complet de Hull. Mais il n'a semblé jamais soupçonner l'importance des oeuvres accomplies par ses soins ni la popularité dont il jouissait. Il n'a jamais songé à la possibilité même d'occuper une autre place que celle qu'il avait; il le fit bien comprendre en 1871. La maison de Hull venait d'être définitivement constituée; il semble que le P. Reboul eût dû s'attendre à en être le supérieur. Il y avait déjà dix-huit ans que chaque dimanche, et souvent plusieurs fois la semaine, il venait faire les offices dans la petite chapelle de bois, dite Notre-Dame des voyageurs. Il avait construit l'établissement, il résidait à Hull depuis quelque temps avec le P. Baudin. Il ne soupçonna même pas qu'on pût penser à lui, ne manifesta aucun étonnement d'en voir nommer un autre, il aurait certainement refusé cette charge si on la lui eût offerte; il se contenta de continuer à diriger les travaux extérieurs, ce qu'il a fait jusqu'à sa mort, pour le plus grand bien de l'établissement. Les citoyens de la ville naissante furent surpris et contristés de le voir placé au second rang, et ils crurent devoir lui témoigner leurs sentiments d'estime pour sa conduite et de vénération pour sa personne. Le 26 décembre 1871, à l'occasion de sa fête, ils lui offrirent 100 livres sterling, somme considérable, si nous faisons attention à la pauvreté de ces braves gens; elle était accompagnée d'une adresse dont nous extrayons le passage suivant: "À ce nouvel anniversaire de votre fête, permettez-nous de vous offrir un gage de notre respect et de notre reconnaissance pour les nobles et heureuses entreprises que vous avez inaugurées au grand bénéfice de nos âmes et de nos intérêts temporels. Non seulement la religion, mais l'éducation, l'avancement matériel, la police, le bon ordre et la justice ont été l'objet de votre attention la plus empressée durant les dix-huit années que vous avez passées au milieu de nous comme missionnaire." Parlant de la nomination du nouveau supérieur, ils ajoutaient: "Vous avez accepté cette décision avec l'humble docilité qui vous caractérise, mettant en pratique ces paroles de Notre-Seigneur: "Non quaero voluntatem meam sed voluntatem ejus qui misit me." Mais en déposant le lourd fardeau que vous aviez toujours porté avec aisance, ne croyez pas perdre le respect et l'amitié des habitants de cette paroisse. Vous avez d'ailleurs par votre énergie et votre persévérance, élevé dans cette paroisse des monuments qui perpétueront votre souvenir; au surplus soyez persuadé que les

monuments les plus durables sont ceux des vertus que, par vos paroles et vos exemples, vous avez élevés dans le coeur de chacun de nous.”.

Les habitants de la ville d'Ottawa, où il avait résidé tant d'années, respectaient également le P. Reboul. Les méchants le craignaient, car il veillait sur toutes leurs menées pour faire échouer leurs pernicious projets; avant le transfert du gouvernement à Ottawa et le développement rapide qu'a pris cette jeune cité, le P. Reboul exerçait une surveillance dont la police la plus active n'aurait pas été capable. Il faisait une guerre impitoyable aux hôteliers, arrachait les jeunes gens qui allaient loger chez eux, pour les conduire chez les propriétaires en qui il pouvait mettre sa confiance. Un autre danger était les maisons de débauche. Il allait jusque dans ces repaires du crime pour en chasser les malheureuses; et s'il ne parvenait pas à ses fins par la persuasion, il ne craignait pas de soulever contre ces foyers d'immoralité l'indignation des honnêtes gens; et ceux-ci, d'une manière ou d'une autre, finissaient par en avoir raison. Il désirait depuis longtemps un moyen moral de répression; il voyait ces malheureuses, destinées de tout, réduites à recommencer leur vie coupable ou à s'expatrier pour ne pas s'exposer à mourir de faim. Depuis longtemps, il pressait Mgr Guigues à ce sujet, quand, en 1866, Sa Grandeur fit appel à une colonie de Soeurs de la charité du Bon-Pasteur, établies à Buffalo. Le P. Reboul, depuis ce jour, fit de cette oeuvre de prédilection; elle complétait si bien la sienne! Les religieuses arrivaient sans autres ressources que la charité publique. Il les mit en relation avec les personnes les plus influentes, plaida partout leur cause avec chaleur, fit connaître leur dévouement et leurs oeuvres admirables. Il allait même dans les magasins solliciter de l'ouvrage pour elles; et quand elles ont bâti leur nouveau monastère, un des plus beaux édifices religieux de la ville d'Ottawa, il a fait exécuter, à l'aide de ses hommes de chantier, des travaux considérables qui ont épargné beaucoup d'argent à la communauté. Il était aussi le pourvoyeur des pensionnaires que la maison reçoit gratuitement. Il allait chercher les pauvres filles perdues dans leurs maisons, dans les bois où elles se cachaient pour échapper à son zèle. On a dit, et avec raison, que c'était le chevalier sans peur.

Encore à la fleur de l'âge et d'une santé des plus robustes, le P. Reboul semblait n'avoir fourni que la moitié de sa carrière et, s'il était permis de dire de quelqu'un qu'il est nécessaire sur cette terre, nous dirions volontiers que l'établissement de Hull, la mission des chantiers, le couvent du Bon-Pasteur ne pouvaient pas se passer de lui. Dieu en a jugé autrement, mais avant de lui accorder la récompense, il a voulu nous laisser comme mémorial de ses vertus le souvenir, désormais impérissable, de ses derniers moments. Il nous reste à raconter l'héroïsme de sa charité dans sa dernière mission.

Depuis quelque temps déjà, le Père se plaignait de violents

maux de tête, surtout lorsqu'il chantait la messe le dimanche. La veille de Noël 1876, il partit de grand matin pour aller dire la messe au Bon-Pasteur; il se mit ensuite au confessionnal, qu'il ne quitta pas avant une heure et demie. À deux heures seulement, il prenait son dîner à Hull, puis immédiatement après, il se mettait au confessionnal jusqu'à sept heures. À la collation, il se plaignait d'un mal de tête plus violent que de coutume; mais, ayant pour principe de ne point s'écouter, il reparaissait une demi-heure après au sacré tribunal pour n'en sortir qu'à une heure du matin. Puis le lendemain, il chantait la grand'messe à dix heures. Les douleurs ne disparurent pas comme par le passé après un jour de repos, et le mal se prolongea jusqu'après les fêtes du premier de l'an. Il dut même garder la chambre et, chose bien extraordinaire, consentir à recevoir la visite du docteur et à prendre des remèdes. Le 8 janvier étant le jour fixé pour le premier départ des missionnaires de chantiers, la souffrance ne lui permit pas d'assister à la cérémonie du départ prescrite par nos saintes Règles. Cependant, dans le cours de la journée, il était mieux, il put vaquer à quelques affaires qui lui restaient à régler, et le 11, il partait pour sa vingt-cinquième campagne, ayant pour compagnon le P. Amiot. Le voyage dissipa bientôt ses douleurs, et il se réjouissait de n'avoir pas écouté ceux qui le pressaient de demeurer à la maison. Sa gaieté ordinaire lui revint, et les histoires, les jeux de mots, par lesquels il excitait l'hilarité des jeunes gens, ne laissaient plus aucune crainte à son sujet. Il parlait avec une force et une conviction des plus grandes, prenant souvent la mort pour sujet de ses instructions. Personne ne lui échappait; avec plus de zèle encore qu'autrefois, il allait arracher de leurs lits les indécis, et les conduisait sous la couverture préparée dans un coin du chantier en guise de confessionnal, et là il les disposait au bienfait de l'absolution. Un soir, il apprend qu'une de ses brebis s'est enfuie. Comme le bon pasteur, il sort et court à sa recherche; il revient bientôt tout joyeux disant: "J'ai réussi à la trouver, il s'est confessé et s'est agenouillé sur la neige pour recevoir son pardon." De temps à autre, son mal de tête revenait; il en signalait le retour avec appréhension. "C'est curieux, avait-il coutume de s'écrier, mon mal de tête ne passe pas". Voulait-on le plaindre, il ajoutait: "Il faut bien souffrir quelque chose pour nos chers bûcherons; c'est pour Dieu que nous travaillons, il sait mieux que nous ce qui nous est le plus utile." Il dormait peu, et son sommeil était toujours des plus agités. Au trente-neuvième chantier, son mal était aussi intense qu'avant son départ de Hull; au quarantième, bien que souffrant beaucoup, il eut assez de force pour se dominer et égayer la soirée comme de coutume. Au quarante et unième, il fut obligé de se coucher en arrivant, il pressait souvent sa tête entre ses mains; mais, de son lit de douleur, il prenait part à la conversation et, l'heure étant venue, il prêcha et confessa toute la soirée; ce qu'il fit encore le lendemain dans son quarante-deuxième. Le jour suivant, voulant commencer la mission par les chantiers les plus éloignés, craignant

que la neige, qui fondait déjà, ne lui permît pas de se rendre, il fallut entreprendre un voyage de plus de 30 milles. Les chemins étaient affreux; il souffrit beaucoup dans le trajet et vomit à plusieurs reprises. Pour diminuer un peu ses souffrances, il dut mettre de la neige dans son mouchoir, qu'il plaça au fond de son casque. Arrivé à la ferme de Parsley, il se vit obligé d'y passer la nuit. Le lendemain, ayant la sainte messe, il se confessa, disant: "Je ne pense pas que ce soit dangereux, mais il est mieux de prendre ses précautions." - "Pourquoi ne redescendrions-nous pas à Hull? lui dit le P. Amiot. - Aurions-nous fait tant de chemin pour rien? répond-il; je souffre c'est vrai, mais attendons, voyons ces quatre chantiers et si je ne suis pas mieux, alors nous reviendrons." Le lendemain, nouveau voyage de 26 milles. Le soleil était brûlant et, en se réfléchissant sur la neige, il ajoutait encore aux douleurs du malade. Vers trois heures, ils arrivent à une autre ferme; le P. Reboul propose à son compagnon de s'y arrêter pour prendre une heure de sommeil; puis, donnant bientôt le signal du départ, il se rendit à la mission, distante seulement de cinq milles. Obligé de se coucher en descendant de voiture, il se fait assez de violence pour prêcher et confesser encore ce soir-là. Le lendemain, il disait la sainte messe, il y mit beaucoup plus de temps que de coutume et laissa voir dans la célébration une ferveur des plus grandes, ce fut la dernière fois qu'il monta au saint autel. Sa dernière messe, il l'a dite dans un pauvre chantier; c'est là qu'il a fait descendre Notre-Seigneur pour la dernière fois, après avoir placé la pierre sacrée sur un coffre à farine. De retour à la ferme, devant laquelle il repassait, il permit qu'on lui appliquât des compresses et qu'on lui bandât la tête, puis il consentit aussi à ce que le Père allât seul faire la mission dans le chantier voisin. Mais l'heure du départ étant venue, il se reproche ce qu'il appelle un moment de faiblesse, et part avec son compagnon. Debout à l'heure des exercices, il prêche en anglais, puis veut entendre les confessions; mais, après la quatrième, il est contraint d'abandonner l'oeuvre commencée, et se traîne avec peine jusqu'au misérable grabat qu'on lui a préparé. Il est tombé, pouvons-nous dire, sur le champ de bataille, les armes à la main. Quel spectacle digne des anges et des hommes! le voilà presque agonisant, couché sur quelques branches de sapin, éloigné de plus de 200 milles de sa maison et de ses supérieurs, privé non seulement du superflu, mais des choses les plus nécessaires; relégué au fond d'une forêt, sans secours ni soulagements à d'horribles tortures. Et là encore, réduit à cette extrémité, il s'oublie pour ne songer qu'à son oeuvre. "Faites comme si rien n'était, dit-il à son compagnon, tâchez d'intéresser nos jeunes gens le plus possible; ne craignez pas de me fatiguer par le bruit."

Le lendemain 36 milles doivent être parcourus, les chemins sont presque impraticables, par suite de la fonte des neiges arrivée plus tôt cette année que les années précédentes. Trois fois les chevaux

perdent leurs fers et, pendant le temps d'arrêt qu'entraînent ces contre-temps, le pauvre malade quitte la voiture, puis il y revient bientôt, ne sachant que faire pour se procurer quelque soulagement. Tout le long de la route, la douleur lui arrachait des gémissements, et chaque secousse imprimée au traîneau ajoutait encore à ses horribles souffrances. N'importe! il a décidé que ce soir-là encore on fera la mission. Arrivé à une ferme, distante de quelques milles, il s'arrête pour se coucher, ordonnant de le réveiller après quelques heures. On lui obéit; il se lève; mais il retombe presque aussitôt dans une grande prostration; enfin il fait un effort suprême et se rend au chantier. Là il se trouve complètement épuisé et force lui est de laisser le P. Amiot faire seul le travail.

Quarante-huit milles séparaient encore nos missionnaires de la résidence de nos Pères de Témiscamingue, à Mattawan; il y avait un chantier sur la route, il ne voulut pas qu'on le laissât de côté: ce fut le dernier. Le lendemain, il leur restait encore 36 milles, n'en ayant fait que douze la veille: ce dut être véritablement pour lui le chemin de la croix. Sa faiblesse était telle qu'il se laissait aller à tous les mouvements de la voiture. Ses yeux s'injectaient de sang, et parfois il semblait délirer. Arrivé enfin, il fallut le porter de la voiture dans la maison. Le lendemain à deux heures de l'après-midi, le P. Poitras, s'étant convaincu qu'il avait sa pleine connaissance, le confessa. Pendant ce temps, le P. Nédelec était allé chercher le saint Viatique. On vit le malade, assisté du P. Amiot, faire des efforts inouis pour se tenir éveillé; on l'entendit prier avant et pendant l'administration des derniers sacrements; quelques minutes après, il perdait connaissance, pour ne plus la recouvrer.

Les trois pères l'assistèrent jusqu'au dernier moment. À minuit, ils récitèrent encore une fois les prières des agonisants, puis les litanies de la bonne mort, pendant lesquelles il expira. Il est mort le vendredi 2 mars, à deux heures quarante minutes du matin, jour où l'Église célébrait la fête du Saint-Suaire.

À peine la mort du Père avait-elle été connue à Hull, le vendredi, que toutes les cloches l'annonçaient à la paroisse, puis presque en même temps, par ordre de Monseigneur, les cloches de la cathédrale la faisaient connaître à toute la ville, pour la prospérité de laquelle le Père avait tant fait. Tout le long du trajet de Mattawan à Pembroke, non seulement les catholiques, mais encore les protestants, témoignaient de leur douleur et exprimaient leur sympathie. À une heure, le convoi arrivait à Ottawa. On voyait au dépôt une foule immense. Le conseil municipal, les commissaires d'école, les voltigeurs en costume militaire, les sociétés de Saint-Joseph et de Saint-Pierre, enfin la fanfare des chasseurs, s'organisèrent bientôt en procession. En voyant descendre le cercueil des chars, la douleur générale se manifesta. À l'église Saint-Jean-Baptiste, messire

Francoeur, curé de la paroisse que le défunt avait desservie, conjointement avec Hull, pendant vingt ans, vint recevoir la dépouille mortelle. On chanta un Libera, puis la procession se remit en marche. On voyait dans les rangs, des étendards sur lesquels étaient inscrites les missions qu'il avait faites et les rivières qu'il avait parcourues, évangélisant les populations disséminées sur leurs bords. À deux heures et demie, on arrivait à Hull, où un autre Libera fut chanté; puis on transporta le cercueil à la sacristie. Les fidèles demandaient à grands cris de contempler une fois encore les traits si connus du bon Père. Pourrait-on satisfaire leur curiosité si légitime? on en doutait, après un voyage de plus de 200 milles. On ouvre donc le cercueil en présence de quelques citoyens. Quel ne fut pas notre étonnement! Aucun changement n'était survenu, on aurait dit qu'il dormait du sommeil le plus paisible. On s'empressa de le revêtir de ses ornements sacerdotaux, et l'on venait de terminer cette opération quand Monseigneur Duhamel, venant d'Ottawa, et le R.P. Provincial, arrivant de Montréal, se rencontrèrent au pied du cadavre pour y faire leur prière. Quelques instants après, la foule qui stationnait à la porte envahit la chapelle ardente. Depuis ce moment des milliers de personnes se succédèrent, priant pour le repos de son âme. Bon nombre de fidèles vinrent apporter des honoraires de messes. Au dehors, des pavillons flottaient à mi-mat sur les établissements; c'était un deuil général.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 7 mars: un vent du nord, glacial et violent, ne put pas arrêter la foule. La levée du corps étant faite par le R.P. Provincial, le cortège fit le tour de l'établissement que le zèle et les soins du P. Reboul avaient élevé. M. le grand vicaire Jouvent célébra la sainte messe en présence de Monseigneur, qui se chargea de l'oraison funèbre, reproduite par tous les journaux, on a pu dire: "Notre bien-aimé évêque, Mgr Duhamel, a fait la plus exacte peinture du bon Père; rien n'y manque, ni la ressemblance, ni la vie, ni cette chaleur de style que l'affection seule sait employer dans les sujets qu'elle traite." Quarante-quatre prêtres ou scolastiques assistaient à la cérémonie. Toutes les communautés de la ville y avaient représentants. Les manufactures, par ordre de leurs propriétaires, protestants, avaient été fermées pour permettre aux ouvriers de prendre part à la démonstration. Des laïques appartenant à la plus haute classe de la société, s'y étaient donné rendez-vous. On y voyait le chapelain protestant du sénat, plusieurs sénateurs, ainsi qu'un grand nombre de protestants. N'est-ce pas le cas de dire: Qui se humiliat exaltabitur? Le P. Reboul n'avait jamais cherché les honneurs ni les dignités et, à sa mort, tout semble se réunir pour glorifier sa mémoire. Il est enterré au pied de la chapelle du Sacré-Coeur, dans cette église que ses mains ont construite.

Joseph FABRE, O.M.I.
Supérieur général.



Droits réservés par la Société historique de l'ouest du Québec Inc. Dépôt légal, 2^{ème} trimestre 1985. Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque du Canada.

Asticou, Cahier nos 1 et 2 (deuxième impression): \$1.00

Asticou, Cahiers nos 3-8: \$1.00 chacun.

Asticou, Cahier no 9: \$2.00.

Asticou, Cahier double nos 10-11:

"La presse québécoise et hulloise d'expression française" \$2.00.

Asticou, Cahier no 12

"Buckingham 1906" (deuxième impression): \$2.00.

Asticou, Cahier no 13: \$2.00

Asticou, Cahier no 14: \$2.00

Asticou, Cahier no 15: \$2.00

Asticou, Cahier no 16: \$2.00

Asticou, Cahier no 17: \$2.00

Asticou, Cahier no 18: \$2.00

Asticou, Cahier no 19: \$2.00

Asticou, Cahier no 20: \$2.00

Asticou, Cahier no 21: \$2.00

Asticou, Cahier no 22: \$2.00

Asticou, Cahier no 23: \$2.00

Asticou, Cahier no 24: \$2.00

Asticou, Cahier no 25: \$2.00

Asticou, Cahier no 26: \$2.00

Asticou, Cahier no 27: \$2.00

Asticou, Cahier no 28: \$2.00

Asticou, Cahier no 29: \$2.00

Asticou: Cahier no 30: \$2.00

Asticou: Cahier no 31: \$2.00

Edgar Boutet, *85 ans de théâtre à Hull*, Hull, S.H.O.Q., 1968, \$3.00.

N.B.: - Tous les prix indiqués ci-dessus sont sujets à changement sans autre préavis.

- Également disponible en série complète (1 à 31) pour \$40.00.

Jacques Gouin, *William Henry Scott ou le destin romanesque et tragique d'un rebelle de 1837*, Hull, S.H.O.Q., 1972, (nouv. éd. augm. d'un chapitre inédit, Hull, S.H.O.Q., 1980, 40 p. \$3.00)

Guillaume Dunn, *Les Forts de l'Ouataouais*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 168 p.: \$4.95.

Lucien Brault, *Aylmer d'Hier| of Yesteryear*, Aylmer, 1981, 272 p. \$12.00.

Jacques Gouin, *Lettres de guerre d'un Québécois (1942-1945)*. Montréal, Éditions du Jour, 1975, 343 P.: \$9.95.

Joseph Jolicoeur, *Histoire anecdotique de Hull*, Hull, S.H.O.Q., 1977, 100 p.: \$3.50.

Joseph Jolicoeur, *Histoire anecdotique de Hull*, Tome II, HULL, S.H.O.Q., 1979, 117 p.: \$4.00.

Nota: Toutes ces publications sont en vente au siège social de la S.H.O.Q., C.P. 1007, Place du Portage, Hull, Québec J8X 3X5 et dans toutes les bonnes librairies.

\$2.00 dollars